



Distr. GÉNÉRALE

GC.8/2  
5 juin 1998

FRANÇAIS  
Original : FRANÇAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

## CONFÉRENCE GÉNÉRALE

Huitième session

Vienne, 29 novembre-3 décembre 1998

### RAPPORT DU CONSEIL DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL SUR LES TRAVAUX DE SA DIX-NEUVIÈME SESSION

(18 et 19 mai 1998)

#### TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction .....	1	2
<b>Chapitres</b>		
I. QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE .....	2 - 15	2
II. RAPPORT ANNUEL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR LES ACTIVITÉS DE L'ORGANISATION EN 1997; ACTIVITÉS DE COOPÉRATION TECHNIQUE DE L'ONUDI EN 1997, Y COMPRIS LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES DE DÉVELOPPEMENT; DEUXIÈME DÉCENNIE DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE L'AFRIQUE; INDUSTRIALISATION DES PAYS LES MOINS AVANCÉS; INDICATEURS DE PERFORMANCE .....	16 - 22	3
III. REPRÉSENTATION HORS SIÈGE .....	23	4
IV. CENTRE INTERNATIONAL POUR LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE DE POINTE .....	24	4
V. VERSEMENT DANS LES DÉLAIS DES QUOTES-PARTS .....	25	4
VI. QUESTIONS RELATIVES AUX ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES, NON GOUVERNEMENTALES, GOUVERNEMENTALES ET AUTRES .....	26	4
VII. QUESTIONS RELATIVES AU PERSONNEL, Y COMPRIS LA COMPOSITION DU SECRÉTARIAT .....	27	4
VIII. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ET DATE DE LA VINGTIÈME SESSION .....	28	5
IX. ADOPTION DU RAPPORT .....	29	5
X. CLÔTURE DE LA SESSION .....	30	5
<b>Annexes</b>		
I. DÉCISIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL À LA REPRISE DE SA DIX-NEUVIÈME SESSION .....		6
II. DOCUMENTS PRÉSENTÉS AU CONSEIL À SA DIX-NEUVIÈME SESSION .....		11
<b>INTRODUCTION</b>		
1. Le rapport du Conseil du développement industriel sur les travaux de sa dix-neuvième session est présenté à la	Conférence générale conformément aux dispositions de l'Article 9.4 c) de l'Acte constitutif. Les comptes rendus analytiques des séances du Conseil (IDB.19/SR.1 à 4), où	

son résumé des débats, font partie intégrante du présent rapport

## **I. QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE**

2. La dix-neuvième session du Conseil du développement industriel s'est tenue au Siège de l'ONUDI au Centre international de Vienne, les 18 et 19 mai 1998 (4 séances plénières – voir IDB.19/SR.1 à 4).

### **Participation**

3. Sur les 53 membres du Conseil, les 51 membres énumérés ci-après étaient représentés à la session: Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Chine, Colombie, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Égypte, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Fédération de Russie, France, Ghana, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Italie, Japon, Kenya, Koweït, Lesotho, Luxembourg, Madagascar, Maroc, Mexique, Nigéria, Norvège, Pakistan, Paraguay, Pérou, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, République de Corée, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Soudan, Suisse, Thaïlande, Tunisie, Turquie et Uruguay.

4. Les 45 États Membres ci-après de l'ONUDI ont également participé à la session: Angola, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Chili, Costa Rica, Croatie, Éthiopie, Finlande, Géorgie, Guatemala, Guinée-Bissau, Iraq, Irlande, Israël, Jamahiriya arabe libyenne, Jordanie, Kazakhstan, l'ex-République yougoslave de Macédoine, Liban, Libéria, Malaisie, Namibie, Nicaragua, Nouvelle-Zélande, Oman, Panama, Pays-Bas, Philippines, Qatar, République de Moldova, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, Sénégal, Slovaquie, Slovénie, Sri Lanka, Suède, Ukraine, Venezuela, Viet Nam, Yémen et Zimbabwe.

5. Le Saint-Siège et l'Afrique du Sud ont participé en qualité d'observateurs.

6. L'observateur permanent de la Palestine a également participé à la session.

7. Les organes ci-après de l'Organisation des Nations Unies étaient représentés: Commission économique pour l'Afrique, Centre CNUCED/OMC du commerce international et Office des Nations Unies à Vienne.

8. Les institutions spécialisées des Nations Unies énumérées ci-après étaient représentées: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Agence internationale de l'énergie atomique, Fonds monétaire

international et Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

9. Les autres organisations intergouvernementales suivantes étaient représentées: Commission européenne, Institut international du froid, Organisation internationale pour les migrations, Ligue des États arabes, Organisation de l'unité africaine, Organisation de la conférence islamique et Organisation des pays exportateurs de pétrole.

10. Les organisations non gouvernementales énumérées ci-après étaient également représentées: Alliance coopérative internationale, Association soroptimiste internationale, Austrian Senior Experts Pool, Confédération internationale des syndicats libres, Conseil international des femmes, Institut supérieur de gestion, International Professor's Association, Organisation internationale des employeurs et Organisation internationale des experts.

### **Ouverture de la session**

11. La dix-neuvième session du Conseil du développement industriel a été déclarée ouverte par le Président de la dix-huitième session, M. Posta (Hongrie).

### **Bureau de la session**

12. Conformément à l'article 23 de son règlement intérieur, le Conseil a élu par acclamation le bureau constitué comme suit: M. F. Pittaluga Fonseca (Uruguay), Président; M. A. Nur (Soudan), Mme M. Van Grünigen (Suisse) et M. A. Nizam Al-Din (République arabe syrienne), Vice-Présidents; et M. I. Kotov (Bulgarie), Rapporteur.

### **Ordre du jour de la session**

13. Le Conseil a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de la session.
2. Élection du bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Rapport annuel du Directeur général sur les activités de l'Organisation en 1997.
5. Activités de coopération technique de l'ONUDI en 1997, y compris les activités opérationnelles de développement.
6. Deuxième Décennie du développement industriel de l'Afrique.
7. Industrialisation des pays les moins avancés.
8. Représentation hors Siège.
9. Centre international pour la science et la technologie de pointe.
10. Indicateurs de performance.
11. Versement dans les délais des quotes-parts.
12. Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres.
13. Questions relatives au personnel, y compris la composition du Secrétariat.
14. Ordre du jour provisoire et date de la vingtième session.
15. Adoption du rapport.
16. Clôture de la session.

14. Le Conseil a adopté une proposition du Président visant à assurer une utilisation maximale des ressources disponibles en matière de services de conférence (voir annexe I, décision IDB.19/Dec.1).

15. Le Conseil a décidé de tenir des consultations informelles pendant la session en vue de faciliter la rédaction des décisions et a chargé M. A. Nizam Al-Din (République arabe syrienne), Vice-Président, de les présider (voir IDB.19/SR.2, par. 5). Le Président, A.Nur (Soudan), a ultérieurement assumé cette tâche (IDB.19/SR.4, par. 1).

## **II. RAPPORT ANNUEL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR LES ACTIVITÉS DE L'ORGANISATION EN 1997; ACTIVITÉS DE COOPÉRATION TECHNIQUE DE L'ONUDI EN 1997, Y COMPRIS LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES DE DÉVELOPPEMENT; DEUXIÈME DÉCENNIE DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE L'AFRIQUE; INDUSTRIALISATION DES PAYS LES MOINS AVANCÉS; INDICATEURS DE PERFORMANCE**

16. Le Conseil a décidé d'examiner conjointement le point 4 de l'ordre du jour (Rapport annuel du Directeur général sur les activités de l'Organisation en 1997), le point 5 (Activités de coopération technique de l'ONUDI en 1997, y compris les activités opérationnelles de développement), le point 6 (Deuxième Décennie du développement industriel de l'Afrique), le point 7 (Industrialisation des pays les moins avancés) et le point 10 (Indicateurs de performance). Le débat sur ces cinq points est résumé dans les comptes rendus analytiques publiés sous la cote IDB.19/SR.1, paragraphes 31 à 86, IDB.19/SR.2, paragraphes 7 à 125 et IDB.19/SR.3, paragraphes 37 et 38.

17. Un représentant du Secrétariat a fait un exposé détaillé sur le portefeuille de services intégrés élaboré par l'ONUDI, portefeuille qui serait examiné plus avant avec les États Membres après la session.

### **A. Rapport annuel du Directeur général pour 1997**

18. Le Conseil était saisi du Rapport annuel de l'ONUDI pour 1997, ainsi que du rapport sur l'exécution du programme (IDB.19/10-PBC.14/10, Add.1 et Add.2), et d'un rapport du Directeur général sur la création d'un centre international pour les technologies de l'utilisation de l'énergie de l'hydrogène (IDB.19/CRP.7). Le Conseil a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.19/L.7) et a adopté la décision IDB.19/Dec.2 (voir annexe I).

### **B. Activités de coopération technique de l'ONUDI en 1997, y compris les activités opérationnelles de développement**

19. Le Conseil était saisi d'une note du Directeur général sur les activités opérationnelles de développement (IDB.19/3). Sur la recommandation du Président, il a pris note des informations fournies par le Secrétariat (IDB.19/SR.4, par. 4 et 5).

### **C. Deuxième Décennie du développement industriel de l'Afrique**

20. Le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur la mise en œuvre du programme de la Deuxième Décennie du développement industriel de l'Afrique (IDB.19/5). Il a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.19/L.3) et a adopté la décision IDB.19/Dec.3 (voir annexe I).

#### **D. Industrialisation des pays les moins avancés**

21. Le Conseil était saisi d'un rapport intérimaire du Directeur général sur l'exécution du programme en faveur des pays les moins avancés (IDB.19/8). Sur la recommandation du Président, il a pris note des informations fournies par le Secrétariat (IDB.19/SR.4, par. 4 et 5).

#### **E. Indicateurs de performance**

22. Le Conseil était saisi d'un rapport (IDB.19/6) du Président du groupe de travail intersessions sur le rôle et les fonctions futurs de l'ONUDI (M. I. Posta, Hongrie, également Président du Conseil), ainsi que d'une note du Secrétariat sur les indicateurs de performance de l'ONUDI (IDB.19/CRP.2). Sur la recommandation du Président, il a pris note des informations fournies par le Secrétariat (IDB.19/SR.4, par. 4 et 5).

### **III. REPRÉSENTATION HORS SIÈGE**

23. Le Conseil était saisi d'un rapport intérimaire du Directeur général sur la représentation hors Siège (IDB.19/11). Le débat sur ce point est résumé dans le compte rendu analytique publié sous la cote IDB.19/SR.3, paragraphes 14 à 36 et 39 et 40. Le Conseil a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.19/L.8) et a adopté la décision IDB.19/Dec.4 (voir annexe I).

### **IV. CENTRE INTERNATIONAL POUR LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE DE POINTE**

24. Le Conseil était saisi d'un rapport intérimaire du Directeur général sur le Centre international pour la science et la technologie de pointe (IDB.19/7). Le débat sur cette question est résumé dans le compte rendu analytique IDB.19/SR.3, paragraphes 1 à 5. Sur la recommandation du Président, le Conseil a pris note des informations fournies par le Secrétariat (IDB.19/SR.4, par. 4 et 5).

### **V. VERSEMENT DANS LES DÉLAIS DES QUOTES-PARTS**

25. Le Conseil était saisi d'un rapport du Président du Groupe de discussion à composition non limitée chargé d'étudier les mesures applicables pour obtenir le versement dans les délais des quotes-parts (IDB.19/12 et Corr.1), M. A. Benmoussa (Maroc), d'un rapport du Directeur général sur la situation financière de l'ONUDI (IDB.19/13), d'une proposition du Directeur général sur la création d'un groupe de contact d'États Membres (IDB.19/14) ainsi que d'une note du Secrétariat sur la situation financière de l'ONUDI (IDB.19/CRP.3). Le débat sur ce point est résumé dans le compte rendu analytique publié sous la cote IDB.19/SR.3, paragraphes 47 à 53. Le Conseil a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.19/L.5) et a adopté la décision IDB.19/Dec.5 (voir annexe I).

### **VI. QUESTIONS RELATIVES AUX ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES, NON GOUVERNEMENTALES, GOUVERNEMENTALES ET AUTRES**

26. Le Conseil était saisi d'une note du Directeur général sur les demandes présentées par des organisations non gouvernementales pour obtenir le statut consultatif (IDB.19/4 et Add.1). Le débat sur ce point est résumé dans le compte rendu analytique IDB.19/SR.3, paragraphes 42 à 46. Le Conseil a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.19/L.2) et a adopté la décision IDB.19/Dec.6 (voir annexe I).

### **VII. QUESTIONS RELATIVES AU PERSONNEL, Y COMPRIS LA COMPOSITION DU SECRÉTARIAT**

27. Le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur les questions relatives au personnel (IDB.19/9) ainsi que d'une liste du personnel du Secrétariat de l'ONUDI au 15 mai 1998 (IDB.19/CRP.1). Le débat sur ce point est résumé dans le compte rendu analytique IDB.19/SR.2, paragraphes 126 à 138 et IDB.19/SR.3, paragraphe 41. Le Président du Conseil du personnel de l'ONUDI a fait une déclaration (IDB.19/SR.3, par. 6. à 13). Le Conseil a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.19/L.4) et a adopté la décision IDB.19/Dec.7 (voir annexe I).

### **VIII. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ET DATE DE LA VINGTIÈME SESSION**

28. Le Conseil était saisi d'une note du Directeur général concernant l'ordre du jour provisoire et la date de la vingtième session (IDB.19/CRP.5). Il a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.19/L.6) et a adopté la décision IDB.19/Dec.8 (voir annexe I).

### **IX. ADOPTION DU RAPPORT**

29. Le Conseil a examiné le projet de rapport (IDB.19/L.1) et l'a adopté dans son ensemble, étant

entendu que le Rapporteur serait chargé d'en établir la version définitive (voir compte rendu analytique IDB.19/SR.4, par. 36 à 39).

### **X. CLÔTURE DE LA SESSION**

30. Le 19 mai, à 17 h 40, le Conseil a clos sa dix-neuvième session.

**Annexe I**

**DÉCISIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL À LA REPRISE  
DE SA DIX-NEUVIÈME SESSION**

---

<i>Décision n°</i>	<i>Titre</i>	<i>Page</i>
IDB.19/Dec.1	Utilisation des ressources disponibles en matière de services de conférence (IDB.19/SR.1, par. 25 à 27)	7
IDB.19/Dec.2	Mise en œuvre du Plan de travail (IDB.19/SR.4, par. 6 à 16)	7
IDB.19/Dec.3	Deuxième Décennie du développement industriel de l'Afrique (IDB.19/SR.4, par. 17 et 18)	7
IDB.19/Dec.4	Représentation hors Siège (IDB.19/SR.4, par. 19 à 23)	8
IDB.19/Dec.5	Versement dans les délais des quotes-parts (IDB.19/SR.4, par. 24 à 29)	8
IDB.19/Dec.6	Demandes de statut consultatif auprès de l'ONUDI présentées par des organisations non gouvernementales (IDB.19/SR.4, par. 30 et 31)	9
IDB.19/Dec.7	Questions relatives au personnel (IDB.19/SR.4, par. 30 et 31)	9
IDB.19/Dec.8	Ordre du jour provisoire et date de la vingtième session (IDB.19/SR.4, par. 32 à 35)	9

**IDB.19/Dec.1 UTILISATION DES RESSOURCES DISPONIBLES EN MATIÈRE DE SERVICES DE CONFÉRENCE**

Le Conseil du développement industriel, soucieux d'utiliser au mieux les ressources disponibles en matière de services de conférence, a décidé de suspendre avec effet immédiat l'application de l'article 32 de son règlement intérieur relatif au quorum, et ce pour les séances de sa dix-neuvième session seulement, à condition qu'aucune décision de fond ne soit prise à ces séances.

*1<sup>re</sup> séance plénière  
18 mai 1998*

**IDB.19/Dec.2 MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE TRAVAIL**

Le Conseil du développement industriel:

- a) A rappelé la résolution GC.7/Res.1 de la Conférence générale;
- b) A reconnu que des efforts considérables avaient été entrepris depuis la septième session de la Conférence générale, notamment en vue de réduire le budget et de réorganiser le Secrétariat;
- c) A rendu hommage au Directeur général pour son action dans le cadre du processus de réforme, en particulier pour le travail qu'il a accompli jusqu'à présent en vue de s'acquitter de la tâche qui consiste à rationaliser et à restructurer l'administration, et a réaffirmé qu'il le soutenait pleinement dans sa direction;
- d) A rappelé qu'il était nécessaire de poursuivre le processus de réforme plus avant;
- e) A réaffirmé que le but ultime de la réforme était une transformation profonde des activités de fond de l'ONUDI, à obtenir en améliorant la qualité de chacun de ses projets;
- f) A encouragé le Directeur général, dans ses efforts en vue de réformer l'Organisation, à passer à l'étape suivante, afin de répondre aux attentes des États Membres, qui ont été prises en compte dans le Plan de travail, et d'améliorer la qualité des activités de fond menées par l'ONUDI;
- g) A pris note de la présentation des produits intégrés de l'ONUDI, représentant un progrès important vers des projets mieux définis et mieux ciblés;

h) A prié le Directeur général d'instaurer entre les États Membres et le Secrétariat un dialogue collectif sur les questions relatives au programme, y compris les questions de planification, de mise en œuvre et d'évaluation, de manière à assurer la conformité du programme avec le Plan de travail.

*4<sup>e</sup> séance plénière  
19 mai 1998*

**IDB.19/Dec.3 DEUXIÈME DÉCENNIE DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE L'AFRIQUE**

Le Conseil du développement industriel:

- a) A rappelé la résolution GC.7/Res.5 de la Conférence générale et la décision IDB.17/Dec.4 du Conseil;
- b) A rappelé que le Plan de travail concernant le rôle et les fonctions futurs de l'ONUDI accordait une large place aux pays les moins avancés, en particulier d'Afrique;
- c) A pris note des informations contenues dans le document IDB.19/5;
- d) A prié le Directeur général:
  - i) De faire en sorte que la résolution GC.7/Res.5 de la Conférence générale et la décision IDB.17/Dec.4 du Conseil soient pleinement mises en œuvre;
  - ii) De présenter au Conseil, à sa vingtième session, un rapport détaillé à ce sujet.

*4<sup>e</sup> séance plénière  
19 mai 1998*

#### **IDB.19/Dec.4 REPRÉSENTATION HORS SIÈGE**

Le Conseil du développement industriel:

a) A rappelé le Plan de travail concernant le rôle et les fonctions futurs de l'ONUDI présenté en annexe à la décision IDB.17/Dec.2;

b) A fait référence au rapport du Groupe de travail ad hoc à composition non limitée chargé des questions liées à la représentation hors Siège (PBC.13/CRP.5);

c) A tenu compte de ce que certaines ressources pour la représentation hors Siège de l'ONUDI étaient allouées dans le programme et les budgets pour l'exercice biennal 1998-1999 approuvés par la Conférence générale dans sa décision GC.7/Dec.16;

d) A rappelé la résolution GC.7/Res.11 de la Conférence générale;

e) A pris note du rapport intérimaire du Directeur général sur la représentation hors Siège (IDB.19/11);

f) A réaffirmé qu'il importait de renforcer la présence sur le terrain de l'ONUDI grâce à une réaffectation des ressources et des effectifs du Siège vers le terrain, à une délégation suffisante des pouvoirs et à une définition claire des principales fonctions et attributions des bureaux extérieurs, afin d'assurer une coopération efficace avec les pays et les régions;

g) A pris note des décisions du Directeur général contenues dans le document IDB.19/CRP.8;

h) A prié le Directeur général de poursuivre les consultations engagées avec les États Membres au sujet du renforcement de la représentation hors Siège;

i) A prié le Directeur général de poursuivre ses efforts en vue de contribuer, grâce à l'ONUDI, à la coordination des bureaux extérieurs du système des Nations Unies.

*4<sup>e</sup> séance plénière  
19 mai 1998*

#### **IDB.19/Dec.5 VERSEMENT DANS LES DÉLAIS DES QUOTES-PARTS**

Le Conseil du développement industriel:

a) A rappelé la décision GC.7/Dec.10 prise par la Conférence générale à sa septième session et dans laquelle il était demandé au groupe de discussion intersessions à composition non limitée chargé d'étudier les mesures applicables pour obtenir le versement dans les délais des quotes-parts de présenter des recommandations concrètes à cet égard au Conseil, à sa dix-neuvième session;

b) A rappelé également la résolution GC.7/Res.2 de la Conférence générale, dans laquelle le groupe de discussion était prié de proposer au Conseil des recommandations concrètes sur les différentes options exposées dans le document IDB.18/18 en vue du recouvrement des contributions impayées dues par les États-Unis;

c) A rappelé en outre sa décision IDB.18/Dec.11, dans laquelle il a décidé que le groupe de discussion poursuivrait ses travaux sous la présidence de S.E. M. A. Benmoussa (Maroc);

d) A réaffirmé le principe fondamental de la responsabilité financière collective de tous les États Membres et leur obligation de s'acquitter de leurs contributions dans les délais et en totalité;

e) S'est félicité des efforts constructifs faits par le groupe de discussion pour s'acquitter de son mandat;

f) A adopté le rapport du groupe de discussion à composition non limitée chargé d'étudier les mesures applicables pour obtenir le versement dans les délais des quotes-parts publié sous les cotes IDB.19/12 et Corr. 1;

g) A prié le Directeur général, conformément à la décision de la Conférence générale, de donner suite aux mesures recommandées dans le rapport;

h) A décidé que le groupe de discussion, qui avait rempli son mandat avec succès, devrait être dissous;

i) A souligné le principe fondamental du respect des obligations juridiques et financières qu'impliquait la qualité de Membre de l'Organisation et, à cet égard, a invité tous les États Membres à régler leurs arriérés et à s'acquitter de leurs contributions dans les délais et en totalité;

j) A noté que le Gouvernement des États-Unis reconnaissait ses obligations juridiques à l'égard de



l'Organisation et, en conséquence, a réitéré son appel pour que les États-Unis règlent en totalité les arriérés et les montants dus, conformément à l'Acte constitutif de l'ONUDI;

k) A invité le Directeur général à faire périodiquement rapport au Conseil, à compter de sa vingtième session, sur les progrès réalisés en ce qui concerne le règlement des arriérés et le versement dans les délais des quotes-parts.

*4<sup>e</sup> séance plénière  
19 mai 1998*

#### **IDB.19/Dec.6 DEMANDES DE STATUT CONSULTATIF AUPRÈS DE L'ONUDI PRÉSENTÉES PAR DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES**

Le Conseil du développement industriel:

a) A pris note des informations contenues dans les documents IDB.19/4 et Add.1;

b) A décidé, conformément à l'Article 19.1 b) de l'Acte constitutif de l'ONUDI et aux directives concernant les relations de l'ONUDI avec les organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres (décision GC.1/Dec.41 de la Conférence générale, annexe, par. 17), d'accorder le statut consultatif auprès de l'ONUDI aux sept organisations non gouvernementales suivantes :

- African Technology Development Link Inc. (Techlink)
- Association des groupes financiers et industriels de Russie
- Deula-Nienburg (Académie allemande de l'agriculture et de la technologie)
- Association internationale de formation continue des ingénieurs (IACEE)
- Centre international pour les petites centrales hydroélectriques
- Réseau international des organismes de sous-traitance, coopération et partenariat industriel (RIOST)
- World LPG Association (WLPGA)

*4<sup>e</sup> séance plénière  
19 mai 1998*

#### **IDB.19/Dec.7 QUESTIONS RELATIVES AU PERSONNEL**

Le Conseil du développement industriel:

a) A pris note des informations contenues dans le rapport du Directeur général sur les questions relatives au personnel (IDB.19/9);

b) A noté les modifications apportées, conformément à l'article 13.3 du Statut du personnel, aux tableaux I et III du Statut pour les rendre conformes à la décision prise par l'Assemblée générale dans sa résolution 52/216, section I.C.;

c) A également noté les modifications apportées aux appendices A et C du Règlement du personnel telles qu'elles apparaissent aux paragraphes 20 et 21 du document IDB.19/9;

d) A rappelé la décision GC.7/Dec.20 de la Conférence générale concernant les élections au Comité des pensions du personnel de l'ONUDI pour la période biennale 1998-1999;

e) A noté que le poste d'un membre, M. S.O. Fatunla (Nigéria), était devenu vacant;

f) A décidé, conformément au paragraphe b) de la décision GC.7/Dec.20 de la Conférence générale, d'élire M. A.S. Nur (Soudan) à ce poste pour le reste de la période biennale 1998-1999.

*4<sup>e</sup> séance plénière  
19 mai 1998*

#### **IDB.19/Dec.8 ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ET DATE DE LA VINGTIÈME SESSION**

Le Conseil du développement industriel:

a) A rappelé sa décision IDB.18/Dec.18 dans laquelle il avait prévu que sa vingtième session se tiendrait les 19 et 20 novembre 1998;

b) A décidé d'adopter l'ordre du jour provisoire ci-après pour sa vingtième session:

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour.

3. Rapport du Comité des programmes et des budgets [et points subsidiaires le cas échéant].
4. Examen des programmes ainsi que des questions intéressant l'ensemble du système.
5. Représentation hors Siège.
6. Indicateurs de performance.
7. Ordre du jour provisoire et date de la vingt et unième session.
8. Adoption du rapport.
9. Clôture de la session.

*4<sup>e</sup> séance plénière  
19 mai 1998*

**Annexe II**

**DOCUMENTS PRÉSENTÉS AU CONSEIL À SA DIX-NEUVIÈME SESSION**

---

<i>Cote</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre</i>
IDB.19/1	3	Ordre du jour provisoire
IDB.19/1/Add.1	3	Ordre du jour provisoire annoté
IDB.19/2	-	Liste des États figurant à l'annexe I de l'Acte constitutif de l'ONUDI. Note du Secrétariat
IDB.19/3	5	Activités de coopération technique de l'ONUDI en 1997, y compris les activités opérationnelles de développement. Note du Directeur général
IDB.19/4 et Add.1	12	Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres. Demandes de statut consultatif présentées par des ONG. Note du Directeur général
IDB.19/5	6	Deuxième Décennie du développement industriel de l'Afrique. Mise en œuvre du programme de la deuxième Décennie du développement industriel de l'Afrique. Rapport du Directeur général
IDB.19/6	10	Indicateurs de performance. Groupe de travail intersessions sur le rôle et les fonctions futurs du l'ONUDI. Rapport du Président (M. I. Posta Hongrie, Président du Conseil du développement industriel)
IDB.19/7	9	Centre international pour la science et la technologie de pointe. Rapport intérimaire du Directeur général
IDB.19/8	7	Industrialisation des pays les moins avancés. Exécution du programme de l'ONUDI pour des pays les moins avancés. Rapport intérimaire du Directeur général
IDB.19/9	13	Questions relatives au personnel, y compris la composition du Secrétariat. Rapport du Directeur général
IDB.19/10	4	Rapport annuel du Directeur général pour 1997
IDB.19/10/Add.1	4	Rapport annuel de l'ONUDI 1997. Rapport sur l'exécution du programme. Statistiques opérationnelles et autres appendices
IDB.19/10/Add.2	4	Rapport annuel de l'ONUDI 1997. Rapport sur l'exécution du programme. Liste des projets de coopération technique
IDB.19/11	8	Représentation hors Siège. Rapport intérimaire du Directeur général
IDB.19/12 et Corr.1	11	Versement dans les délais des quotes-parts. Groupe de discussion à composition non limitée chargé d'étudier les mesures applicables pour obtenir le versement dans les délais des quotes-parts. Rapport du Président, S.E. M. Benmoussa (Maroc)

---

<i>Cote</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre</i>
IDB.19/13	11	Versement dans les délais des quotes-parts. Situation financière de l'ONUDI. Rapport du Directeur général
IDB.19/14	11	Versement dans les délais des quotes-parts. Établissement d'un groupe de contact d'États Membres. Proposition du Directeur général
		* * *
IDB.19/CRP.1 et Corr.1	13	Personnel matters, including composition of the Secretariat. List of staff of the UNIDO Secretariat as of 15 May 1998
IDB.19/CRP.2	10	Performance indicators. Performance indicators for UNIDO. Note by the Secretariat
IDB.19/CRP.3	11	Timely payment of assessed contributions. Financial situation of UNIDO. Note by the Secretariat
IDB.19/CRP.4	3	List of documents
IDB.19/CRP.5	14	Provisional agenda and date of the twentieth session. Note by the Director-General
IDB.19/CRP.6	12	Questions relatives aux organisations internationales, non gouvernementales, gouvernementales et autres. Mémoire d'accord CNUCED/ONUDI. Note du Secrétariat
IDB.19/CRP.7	4	Annual report of the Director-General on the activities of the Organization in 1997. Hangzhou International Centre for Small Hydro Power. Note by the Secretariat
IDB.19/CRP.8	8	Field representation. Note by the Secretariat
IDB.19/CRP.9	-	Liste des participants